



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Travailler en protection de l'enfance au-delà des dispositifs

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



Quand les mesures ne correspondent pas aux besoins de l'enfant

L'adéquation de l'environnement aux besoins de l'enfant est au cœur des objectifs de la protection de l'enfance. Pourtant le décalage des réponses aux besoins est le lot quotidien des professionnels qui travaillent au sein des services et de leurs partenaires. Qu'il s'agisse d'une réalité objective ou subjective, ces situations génèrent de la frustration, de la colère, des sentiments d'impuissance, du désinvestissement, l'envie de lâcher, d'abandonner, attaquent la continuité du sentiment d'identité professionnelle, passivent, font agir... Il semble donc fondamental de s'y pencher.

Il est bien évidemment impossible d'évacuer les questions sociétales et politiques en jeu dans ces phénomènes. Cette formation propose avant tout de cheminer afin de trouver des marges de manœuvre pour ces situations qui génèrent tant de sentiments d'impasse.

Comment continuer à mener une action efficiente lorsque le dispositif de protection semble inopérant ou inadapté ?

Proposée par Thomas Souris et Julien Lelièvre, psychologues cliniciens. Participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Définir les priorités pour l'enfant. — Identifier les obstacles et les leviers en fonction du dispositif. — Chercher une plus grande efficacité dans les échanges avec le juge. — Le lien avec les partenaires. — L'articulation entre le cadre interne et le cadre externe. — La question du Tiers, comment le faire émerger. — Affiner les liens entre les besoins fondamentaux et les objectifs principaux de l'application de la mesure.

Objectifs

Identifier les besoins prioritaires de l'enfant. — Mieux identifier les facteurs thérapeutiques de la mesure. — Transmettre le plus précisément possible au juge le sens de l'évolution de la mesure. — Repérer la différence entre cadre et cadre interne. — Identifier les paradoxes. — Faire de ses éprouvés un outil de travail.

Public et prérequis

Tout professionnel travaillant dans (ou en lien avec) le champ de la protection de l'enfance.

Méthodes de travail

2 + 1 jours afin d'articuler les effets de la formation à la réalité du terrain. — Pour tenter de créer de nouveaux espaces de pensée cette formation sera coanimée par des psychologues travaillant à l'intérieur et à l'extérieur des services de protection de l'enfance.

Stage

SM27-30

Tarif

960 €

Lieu

Paris

Dates

21-22 juin, 13 sept. 2027 (soit 21 h sur 3 jours)

Premier module

LUNDI 21 JUIN 2027

Présentations, en s'appuyant sur une situation qui illustre le choix de la formation.

Présentation d'un système de protection de l'enfance étranger.

Que favorisent-ils? En quoi éclaire-t-il notre façon de fonctionner? Qu'ouvrent-ils comme possibilités? 9 h 30 à 13 h

Lelièvre Julien, psychologue ; psychothérapeute ; thérapeute familial d'orientation psychanalytique à Strasbourg et à Colmar.

Souris Thomas, psychologue clinicien à l'ASE du Vaucluse.

Contrainte, collaboration, co-construction?.

L'opposition, la non demande, la « pseudo-demande », l'adhésion.

Des jeux de rôle serviront de support à la réflexion 14 h à 17 h 30
Lelièvre Julien et Souris Thomas

MARDI 22 JUIN 2027

Mieux comprendre la logique juridique.

Mise au travail de l'articulation au judiciaire.

Les écrits destinés aux juges. 9 h 30 à 13 h
Lelièvre Julien

Machinal Sophie, magistrate au ministère de la Justice ; juge des enfants ; formatrice consultante en droit de la famille et protection de l'enfance.

Souris Thomas

L'acte et la pensée.

L'acte, l'acte manqué, le passage à l'acte, de passage par l'acte, le recours à l'acte.

Des jeux de rôle serviront de support à la réflexion.

La créativité mise à l'épreuve.

« Jeu et réalité » D. W. Winnicott et autres apports théoriques. 14 h à 17 h 30
Lelièvre Julien et Souris Thomas

Second module

LUNDI 13 SEPTEMBRE 2027

Échanges à partir des situations qui ont questionné les stagiaires depuis la première partie de la formation.

Comment mettre au travail le négatif quand il est particulièrement à l'œuvre?.

Théories de la négativité 9 h 30 à 13 h
Lelièvre Julien et Souris Thomas

L'appui sur les partenaires.

En quoi le réseau est susceptible de transformer le dispositif?.

Mise en situation.

Autres questions que les participants souhaitent approfondir.

Bilan de la formation 14 h à 17 h 30
Lelièvre Julien et Souris Thomas

